

Aux parents d'élèves des classes de seconde

Madame, Monsieur,

Dès la rentrée 2019, le gouvernement met en place une réforme du lycée et du baccalauréat qui concernera les élèves de seconde et de première.

Selon nous, cette réforme est néfaste aux conditions d'apprentissage pour les élèves.

La réforme du lycée :

Les trois séries : L, ES et S disparaissent pour laisser place à une seule voie générale : un tronc commun et des spécialités.

C'est pourquoi, dès la seconde, votre enfant devra choisir, pour son passage en première générale, 3 enseignements « de spécialité » qui « coloreront » son parcours et qui auront une influence sur son orientation après le bac.

- Actuellement l'élève se spécialise en Première, puis en Terminale en ajoutant et en renforçant certaines disciplines.

- Dans le nouveau lycée, il se spécialisera en abandonnant entre la Première et la Terminale une des 3 spécialités. Cela réduira davantage l'éventail de ses choix pour le Supérieur.

Cette réforme aboutit finalement à une pré-orientation précoce, restrictive et définitive d'élèves de 15 ans, avec le risque de ne pas pouvoir modifier leurs choix entre la Première et la Terminale.

Nos inquiétudes :

Ces enseignements « de spécialité » ne seront pas tous disponibles dans tous les lycées.

Pire : une spécialité proposée pourrait ne jamais ouvrir malgré le choix que vous avez fait avec votre enfant, car son ouverture dépendra du nombre d'élèves l'ayant choisie (quel nombre d'élèves sera nécessaire ? 20 ? 30 ? 35 ?). Il n'est pas garanti non plus qu'une spécialité commencée en Première puisse être poursuivie dans le même établissement en classe de Terminale. L'élève serait alors contraint de la suivre dans un autre établissement ou par correspondance, ou tout simplement de l'abandonner.

Nous constatons que la liberté de choix des spécialités voulue et vantée par le ministre de l'éducation nationale, M. Blanquer, s'avère illusoire.

Chaque établissement est contraint d'envisager des solutions.

Au lycée René Descartes, il va vous être demandé de formuler quatre vœux au lieu de trois en ne garantissant que les deux premiers. Qu'en sera-t-il du troisième ? Sur quels critères sera-t-il attribué ?

Cette réforme s'accompagne d'une baisse de moyens : vos enfants auront moins d'heures de cours en demi-classe, alors que les nouveaux programmes sont extrêmement exigeants.

A Descartes par exemple, tous les cours d'histoire-géographie, d'EMC, de philosophie auraient lieu avec des effectifs de 35 élèves. Dans l'enseignement scientifique du tronc commun, il n'est pas prévu de demi-classe, ce qui interdit l'organisation des TP, pourtant exigés par le programme.

L'offre des options risque fort d'être réduite par manque de moyens. A ce jour, les sections européennes ne sont pas financées. Si elles sont maintenues, cela sera au détriment d'autres heures d'enseignement.

De même, 54h d'aide à l'orientation ainsi que des heures d'Accompagnement Personnalisé sont promises mais ne sont pas financées.

La réforme du baccalauréat :

Avec une organisation renvoyée au niveau de l'établissement, avec des épreuves faites en cours d'année, le bac perdra sa valeur nationale pour devenir un diplôme « maison », engendrant ainsi des inégalités.

La multiplication des évaluations se fera au détriment des heures d'apprentissage.

On demande aux professeurs d'assurer une préparation à des épreuves sans leur donner la nature de ces épreuves, ni les contenus d'enseignement de Terminale. Par exemple, la nature des épreuves de français que vos enfants passeront l'année prochaine n'est pas connue à ce jour. Comment les préparer au mieux ?

Ces réformes ne vont donc en rien améliorer le fonctionnement du lycée et vont terriblement fragiliser le baccalauréat. Pour l'avenir de nos élèves, de vos enfants, pour qu'ils soient traités de manière juste par le système scolaire, nous demandons que cette réforme faite dans la précipitation et sans aucune véritable concertation soit retirée pour une autre réforme. Nous vous invitons à diffuser l'information et à en parler autour de vous.

Des enseignants syndiqués et non syndiqués du lycée René Descartes de COURNON

